

Image not found or type unknown



Retirer le nom de famille de lex conjoint

Par **karion**, le **05/08/2015** à **19:10**

bonjour, mon ex conjoint a reconnue ma fille qui nes pas la sienne. il ma dit quand passant devant la justice il pouvait faire retirer son nom et ne plus jouir de ces droit sans le teste adn es ce vrais? Ou si non comment faire pour quil nest plus aucun droit sur elle sans teste adn ?
merci